

Un village où il fait bon vivre

Le village est en chantier. En effet, pour la troisième année consécutive, la commune investit pour rendre son cœur de village plus accessible à tous, plus fonctionnel et plus agréable au quotidien. A ces travaux qui s'étaleront jusqu'à l'automne, s'ajoute la réfection de l'église paroissiale qui prenait l'eau depuis quelques années déjà.

Au total, ce sont plus de 1,5 million d'euros que les élus ont votés lors du budget en ce début du mois d'avril. Pour parvenir à un tel niveau d'investissement, il convient de gérer notre budget de fonctionnement de manière drastique pour se donner des marges de financement. Contrairement à de très nombreuses collectivités locales, les investissements sont très largement supérieurs aux charges de fonctionnement.

Parmi les priorités de cette année 2015 : l'aide aux associations.

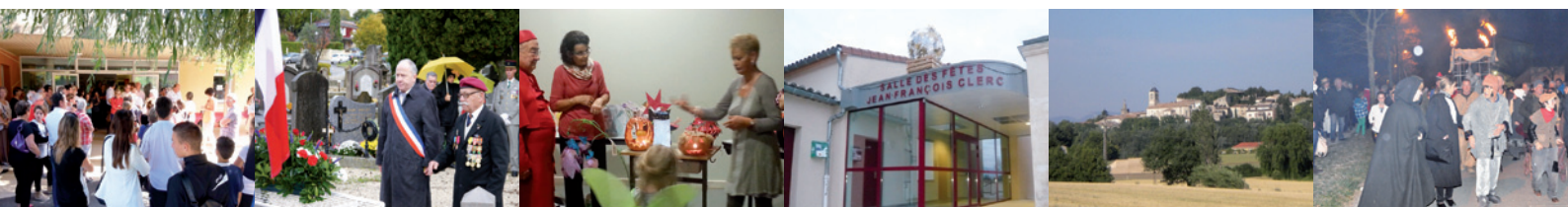
Nous poursuivons l'accompagnement de nos 15 associations montbouchéroises. Ces dernières percevront cette année 2015 une subvention au moins égale à celle de 2014, voire davantage. Nous ne ferons pas d'économie sur le dos des associations ! Toutes les activités, que développent nos associations, constituent le cœur même de la vie locale. Je vous encourage vivement à répondre aux invitations de telle ou telle association. Elles seront ravies de vous accueillir en tant que membre, voire parmi les animateurs bénévoles.

Enfin, nous formulons souvent ce vœu pour notre belle commune : que Montboucher ne devienne jamais un village dortoir ! A chacun d'entre nous de transformer ce vœu en réalité. Participons donc aux diverses activités proposées au fil de l'année : kermesse de l'école, fête de la MJC, fête du village, théâtre en plein air, soirée alsacienne, Téléthon... Mais aussi, aux nombreux rendez-vous auxquels nous invitent le Sou des écoles, le Comité des fêtes, la MJC...

Je vous souhaite à tous un printemps ensoleillé dans les cœurs autant que dans le ciel, avec pour objectif de bien vivre à Montboucher.

Le Maire

Bruno Almonini



Compte administratif 2014

Fonctionnement

Recettes prévues	1 457 546 €	Charges prévues	1 114 976 €
Recettes réalisées	1 434 730 €	Charges réalisées	1 009 323 €
Différence	- 22 816 € soit - 1,60%	Différence	- 105 653 € soit - 9,50%

Investissement

Nous avons investi **1 175 761 €** essentiellement sur la deuxième phase du centre village et sur l'église.

Notre budget de fonctionnement 2014 a été exécuté normalement avec une économie de près de 105 000 € sur les charges.

Le résultat du compte administratif 2014 est de : + 168 355 €
Cette somme financera une partie de nos investissements 2015.

Taxes locales 2015

COMMUNES	TH	COMMUNES	FB	COMMUNES	FNB
SAULCE SUR RHÔNE	2,98	SAULCE SUR RHÔNE	7,17	SAULCE SUR RHÔNE	32,63
SAVASSE	5,35	SAVASSE	8,51	MANAS	33,02
MONTBOUCHER	7,32	LA COUCOURDE	8,97	BONLIEU/ROUBION	36,58
CHÂTEAUNEUF	7,72	ROYNAC	9,45	ROYNAC	37,68
LA TOUCHE	7,87	MANAS	9,90	CHATEAUNEUF	39,19
LA COUCOURDE	7,95	PUYGIRON	10,07	SAVASSE	39,34
LA BATIE ROLLAND	7,99	LA TOUCHE	10,20	LA LAUPIE	40,32
MANAS	9,00	LES TOURETTES	10,76	LA COUCOURDE	40,51
LES TOURETTES	9,35	PORTES EN VALDAINE	11,08	LA TOUCHE	44,00
ROYNAC	9,44	SAUZET	11,43	PORTES EN VALDAINE	44,91
ALLAN	9,54	LA LAUPIE	11,60	ANCONE	45,00
LA LAUPIE	9,55	ROCHEFORT	11,74	SAUZET	45,47
ROCHEFORT	9,61	LA BÂTIE ROLLAND	12,46	ALLAN	47,34
PUYGIRON	9,77	ALLAN	12,73	ST GERVAIS/ROUBION	48,68
CLEON D'ANDRAN	9,78	ST GERVAIS/ROUBION	13,15	PUYGIRON	49,99
SAUZET	9,80	CHÂTEAUNEUF	13,18	CHAROLS	50,11
PRTES EN VALDAINE	10,56	MONTBOUCHER	13,26	MARSANNE	51,13
ESPELUCHE	10,68	MARSANNE	13,78	LA BATIE ROLLAND	54,79
ANCÔNE	11,00	ESPELUCHE	13,82	LES TOURETTES	54,54
CHAROLS	11,22	BONLIEU/ROUBION	13,87	ST MARCEL LES SAUZET	58,67
MARSANNE	11,60	CLEON D'ANDRAN	15,86	MONTBOUCHER	59,55
BONLIEU SUR ROUBION	11,75	CHAROLS	15,96	CLEON D'ANDRAN	60,56
ST GERVAIS SUR ROUBION	11,88	ANCONE	16,50	ROCHEFORT	63,54
ST MARCEL LES SAUZET	13,93	ST MARCEL LES SAUZET	18,78	ESPELUCHE	67,83
MONTELIMAR	14,09	MONTELIMAR	20,54	MONTELIMAR	67,85
Moyenne	9,58	Moyenne	12,59	Moyenne	48,53

Tableau comparatif des taux

Nous avons choisi d'augmenter modérément le taux de la taxe d'habitation (2,5%) car nous sommes toujours très en dessous des taux moyens de l'agglomération. La taxe d'habitation passe ainsi de 7,14% en 2014 à 7,32% en 2015.

Cette augmentation de taux apporte : + 6 739 € au budget de la commune.

Les taxes de foncier bâti et foncier non bâti restent inchangées, soit 13,26% pour le foncier bâti et 59,55% pour le foncier non bâti.

Budget primitif 2015

Nos prévisions en fonctionnement :

Charges : **1 054 263 €** -3,40% / budget 2014

Produits : **1 539 197 €** 7,38% / budget 2014

Nos charges de personnel sont en baisse car l'un de nos fonctionnaires a demandé sa mutation à l'agglomération.

Dans le même temps la commune doit faire face à des charges nouvelles :

participation au redressement des finances publiques de l'Etat : 24 700 €

périscolaire : 33 038 €

péréquation entre communes : 15 000 €

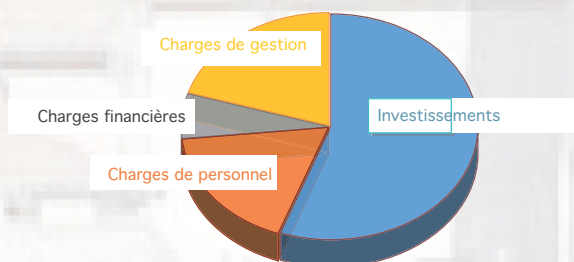
Notre dette résiduelle à fin 2015 sera de : 1 291 000 €

après un remboursement en 2015 de : 116 764 € en capital et de 54 600 € en intérêts

Dépenses 2015

Investissement 2015	1 464 691	56%
Charges personnel	465 500	18%
Charges financières	171 364	6%
Charges gestion	534 123	20%
Total	2 635 678	100%

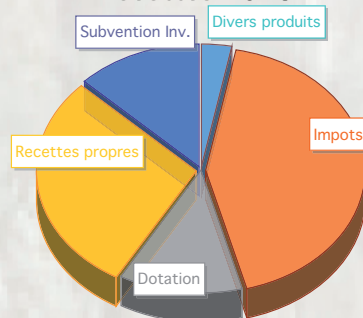
Dépenses 2015



Recettes 2015

Impôts	1 129 437	43%
Dotation	331 823	12%
Recettes propres	760 192	29%
Subvention d'investissement	336 289	13%
Divers produits	77 937	3%
Total	2 635 678	100%

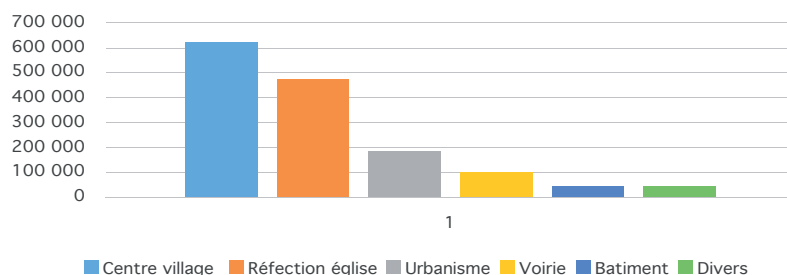
Recettes 2015



Dépenses Investissement 2015

Centre village	623 000
Réfection église	474 998
Urbanisme	184 033
Voirie	96 770
Bâtiment	45 508
Divers	40 382
Total	1 464 691

DEPENSES INVESTISSEMENT 2015





Nouveaux horaires de votre mairie

A compter du 2 mai 2015, la mairie sera fermée le samedi matin.

Voici les nouveaux horaires :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :

8h30 - 12h / 13h - 16h

Mercredi : 9h00 - 11h30

Boîtes aux lettres

La boîte aux lettres extérieure de La Poste a été déplacée pour la durée du chantier sur le parking de la mairie, place Marc Jacquier, au bas des escaliers.



Circulation

Le carrefour de La Poste est à nouveau ouvert depuis le 27 avril 2015.

Bruits de voisinage

A l'approche de la saison estivale, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables et samedis de 07h00 à 20h00
- ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la charge sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisance pour les riverains.

Agenda

25 avril - 16 mai	Tournoi de Tennis OPEN + 35 ans	info 06 80 62 65 67
5 mai	Soirée Dansante du Foot USVJ	info 06 76 29 35 84
9 mai	Soirée Gambas du Tennis Club	info 06 80 62 65 67
14-15-16 mai	Tournoi de Golf "PRO-AM"	info 04 75 00 71 33
30 mai	Fête du Tennis	info 06 80 62 65 67
13 juin	Fête de la MJC	info 04 75 01 92 74
13 juin	Tournoi de Foot U13	info 06 76 29 35 84
19 juin	Kermesse des Ecoles	
20 juin	Tournoi de Foot Séniors	info 06 76 29 35 84
26-27-28 juin	Fête du Village	info 06 79 55 68 40